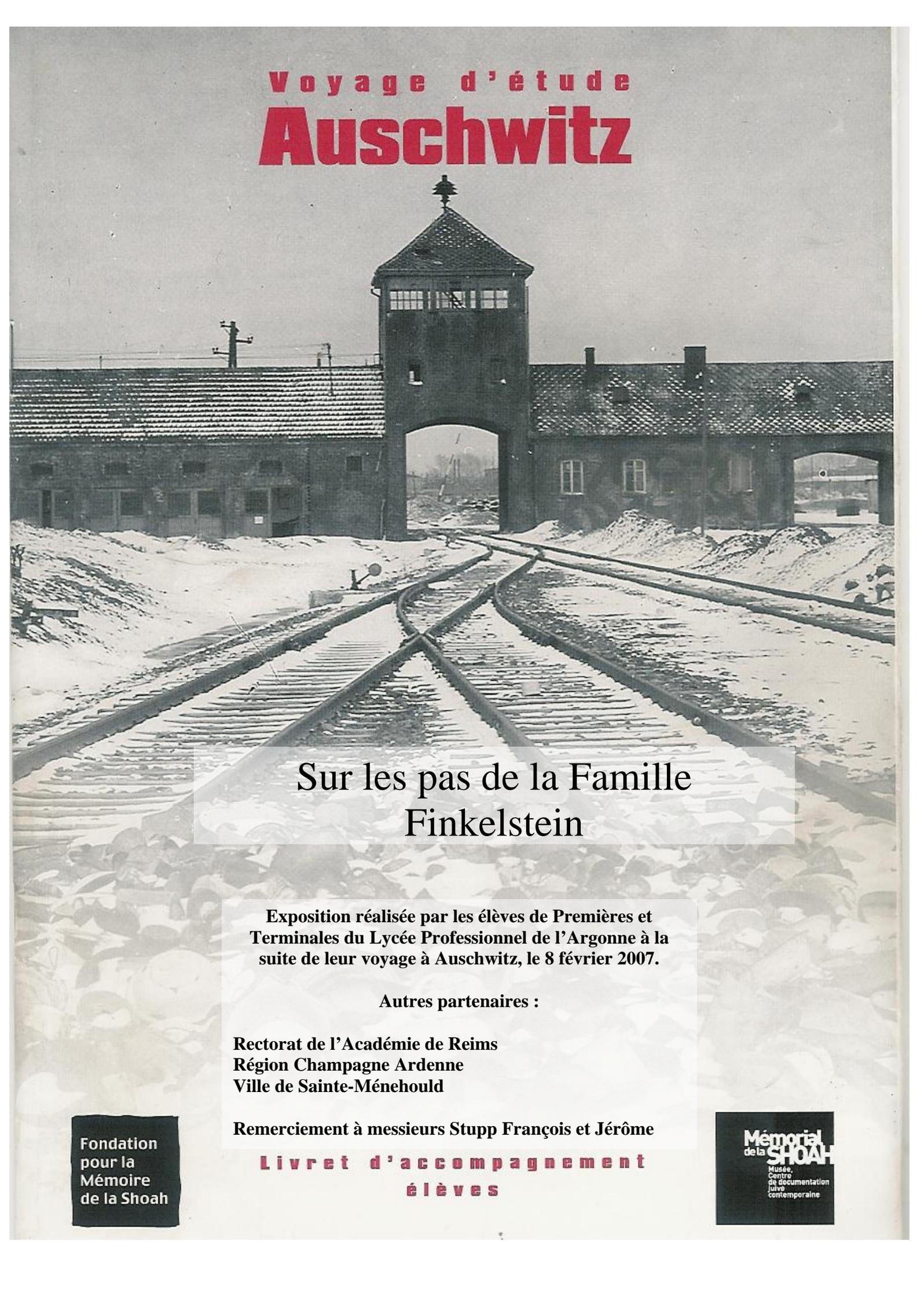


# Voyage d'étude **Auschwitz**



## Sur les pas de la Famille Finkelstein

Exposition réalisée par les élèves de Premières et  
Terminales du Lycée Professionnel de l'Argonne à la  
suite de leur voyage à Auschwitz, le 8 février 2007.

Autres partenaires :

Rectorat de l'Académie de Reims  
Région Champagne Ardenne  
Ville de Sainte-Ménéhould

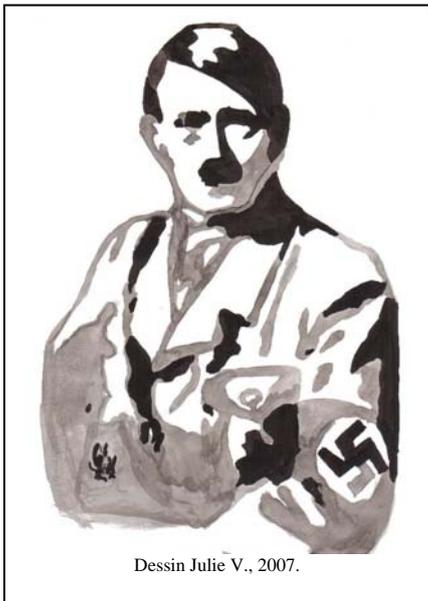
Remerciement à messieurs Stupp François et Jérôme

**Livret d'accompagnement  
élèves**

Fondation  
pour la  
Mémoire  
de la Shoah

Mémorial  
de la SHOAH  
Musée,  
Centre  
de documentation  
juive  
contemporaine

# L'arrivée de Hitler au pouvoir et la domination nazie de l'Europe



Dessin Julie V., 2007.

Adolf Hitler accède à la chancellerie d'Allemagne le 30 janvier 1933. En quelques mois, de janvier à juillet 1933, la République de Weimar bascule dans la dictature et la terreur. À la fois *Reichspräsident* et *Reichskanzler* (président et chancelier du Reich) après le plébiscite du 19 août 1934, il devient *Führer* (guide).

A. Hitler est à la tête d'un état antisémite et raciste. Dès 1933, la persécution des juifs commence par le boycott de leurs magasins et leur éviction de l'administration. En 1935, les lois de Nuremberg leur enlèvent la citoyenneté allemande et leur interdisent tout rapport sexuel avec les Allemands, c'est à dire les non-juifs. Le 9 novembre 1938, lors de la Nuit de Cristal, des militants nazis brûlent des synagogues et massacrent des juifs. Au nom de la pureté de la race, l'Etat assassine les handicapés et enferme les homosexuels dans des camps de concentration.

## Loi de Nuremberg «pour la protection du sang et de l'honneur allemands» du 15 septembre 1935.

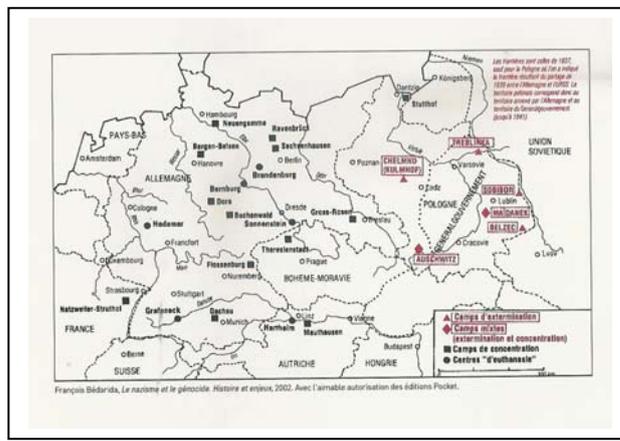
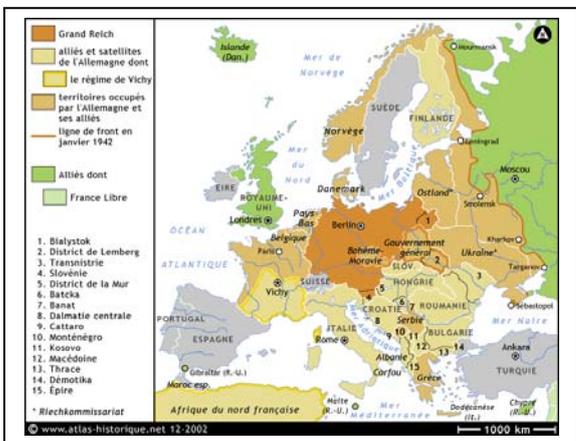
Sont citoyens du Reich uniquement les habitants du Reich de sang allemand, ou de race parente, qui prouvent par leur conduite qu'ils ont la volonté et la possibilité de servir fidèlement le Reich et le peuple allemand.

### Article 1

Les mariages entre Juifs et habitants du Reich de race allemande ou parentes sont interdits.

### Article 2

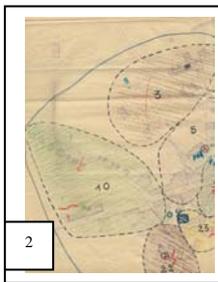
Les relations en dehors du mariage entre Juifs et habitants de race allemande ou parente sont interdites.



Après le déclenchement de guerre, le 1<sup>er</sup> septembre 1939 (attaque de la Pologne), et deux années de combats : l'Allemagne domine une partie de l'Europe à l'été 1942.

Dans les territoires qu'ils occupent, les Allemands organisent la déportation systématique des juifs, des Tziganes, des homosexuels et des opposants politiques dans les camps de concentration. En 1942, les nazis mettent en place « la solution finale » (extermination systématique des juifs d'Europe)

Pendant près de 5 ans, les pays conquis subissent l'occupation allemande. Les populations connaissent les pénuries, les privations, les brimades et les interdictions diverses. Certains choisissent la cause de l'Allemagne et collaborent, tandis que d'autres choisissent la Résistance.



Texte de la Kreiskommandantur, à Monsieur le Maire de Sainte-Menehould :  
 4.- le 6.12.1940., Selon un rapport de la Feldgendarmarie en date du 3<sup>ème</sup> courant, certaines maisons de la Route de Châlons portent l'inscription à la craie « VIVE GAULLE ». Comme suite à notre entretien d'hier, je vous prie de veiller par la suite à ce que de telles stupidités ne se renouvellent plus, car en cas de récurrence, si l'auteur ne peut être établi, je me verrai forcé de prendre des mesures très désagréables pour la population. Le Kreiskommandant.  
 5.- le 5 Février 1941, A Monsieur Paillery, Cinéma, Si durant des séances de cinéma devaient se produire des manifestations anti-allemandes, vous devez arrêter immédiatement la séance, éclairer la salle, et fermer les portes. Si vous ne suivez ces directives, vous pouvez compter avec une forte amende, et avec la fermeture de votre cinéma., Le Kreiskommandant.  
 6.- le 27 juin 1941, TRADUCTION, Les jardins derrière les maisons de la Rue de la Force sont entretenus par l'armée allemande. Il est donc à interdire aux civiles de pénétrer dans ces jardins de même que dans l'île sur l'Aine qui se trouve derrière les maisons. Signé : Otting (source : Archives municipales de Ste Menehould)

Afin de se protéger des bombardement, les populations locales organisent la défense passive. Des réseaux de surveillance et d'alerte sont mis en place. Chaque ville est divisée en îlots munis d'une sirène, d'un poste de secouristes, de sapeurs pompiers et d'une équipe de déblaiement. Les abris naturels sont recensés et des abris souterrains et des tranchées sont construits

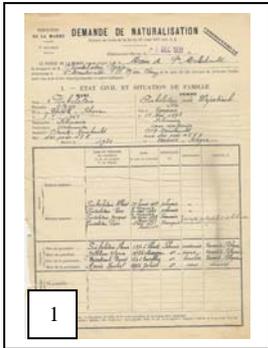
1. Affiche d'instruction destinée à la population civile de Sainte-Ménéhould
2. Extrait du plan d'organisation de la défense passive de Sainte-Ménéhould comprenant la rue Florian où habitait la famille Finkelstein.
3. Croquis d'un prototype de construction de tranchée

(Source : Archives municipales de la Sainte-Menehould)

# De l'exclusion à la déportation , l'exemple de la famille Finkelstein (1)

Dès son installation au pouvoir, le régime de Vichy dirigé par le maréchal Pétain va mener une politique antisémite, sans que les Allemands n'aient exprimé la moindre demande. Les Juifs de France vont vivre une situation d'oppression depuis juillet 1940 jusqu'à la mi-1942. À partir du printemps 1942, ils devront faire face à la politique de la "Solution finale" décidée par les nazis dans l'Europe occupée depuis la Conférence de Wannsee. Cette politique d'extermination des Juifs est connue sous le nom d'Holocauste ou de Shoah. Il s'agissait pour les nazis de déporter tous les Juifs d'Europe vers des camps d'extermination situés en Pologne.

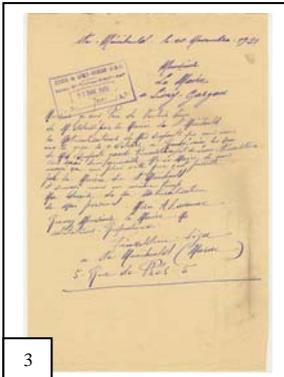
**La famille Finkelstein.** Les parents, Charles et Ida Finkelstein, nés en Pologne ont eu de leur union deux premiers enfants Albert et Rose, nés à Varsovie en 1922 et 1924. Vers 1926, il quitte la Pologne et une condition de vie misérable pour gagner Paris. Ils s'installent à Livry-gargan où Charles reprend le métier familial de cordonnier. Le foyer va s'agrandir à nouveau avec la naissance de Jacques en 1928 et Léon en 1931. Après une demande de naturalisation, effectuée cette même année, ces deux derniers obtiennent la nationalité Française. Arrivé à Sainte-Ménéhould en 1931-1932, Charles installe son atelier de réparation et de confection de cordonnier dans la rue des Prés. La famille Finkelstein sera victime des lois antisémites de Vichy.



1



2



3



4

La propagande antisémite

## Lois antijuives en France

22/07/1940 : Décret-loi de Vichy sur la révision des naturalisations. Plus de 7 000 Juifs seront dénaturalisés.

27/08/1940 : Abrogation de la loi Marchandeu du 21 avril 1939, qui interdisait la propagande antisémite dans la presse.

27/09/1940 : Première ordonnance allemande prescrivant le recensement des Juifs en zone occupée, dont la date limite est fixée au 20 octobre 1941. Le recensement se termine le 19 et donne lieu à la création du Fichier des Juifs de la Préfecture de police.

03/10/1940 : Loi du gouvernement de Vichy portant statut des Juifs. Cette loi exclut les Juifs de tout poste dans la fonction publique et dans les professions artistiques. La loi proclame la notion de race juive, alors que l'ordonnance allemande du 27 septembre ne faisait référence qu'à la religion juive. Le statut des Juifs est publié au Journal Officiel du 10 octobre 1940.

04/10/1940 : Loi accordant aux Préfets le pouvoir d'interner " les étrangers de race juive ".

18/10/1940 : Seconde ordonnance allemande imposant le recensement de toutes les entreprises juives. L'ordonnance est publiée le 24 octobre et la date limite pour la clôture du recensement est fixée au 31 octobre 1941.

19/10/1940 : Le préfet de police prescrit aux entreprises commerciales d'afficher à l'intérieur de leurs vitrines des pancartes jaunes avec l'inscription en caractères noirs : " Judisches Geschäft " (Entreprise juive). À la suite de la décision du 13 octobre, du chef de l'administration militaire allemande, le préfet de police ordonne aux Juifs de se présenter aux commissariats de leur domicile, jusqu'au 7 novembre, pour y recevoir des cartes d'identité portant la mention " Juif " ou " Juive " apposée en lettres rouges.

29/03/1941 : Création, sur proposition allemande, du Commissariat général aux questions juives - C.G.Q.J. -, chargé de " reconnaître et éliminer les Juifs de toutes les interférences dans les domaines vitaux et dans la vie publique, administrer leurs biens, jusqu'à la date de leur évacuation ". Le C.G.Q.J. s'occupera de l'aryanisation économique, de l'élaboration de la législation anti-juive et de la surveillance de son application

26/04/1941 : Troisième ordonnance allemande relative aux mesures contre les Juifs. Cette ordonnance donne une nouvelle définition du Juif et élargit les interdictions d'exercice de professions à tout le secteur des activités commerciales. Cette ordonnance sera suivie des premières rafles.

29/05/1942 : Publication de l'ordonnance allemande sur le port obligatoire de l'étoile jaune pour les Juifs en zone occupée.



5

Le boycott des magasins



6

Carte d'identité d'une enfant juive



Dessin Julie V., 2007

À Sainte Ménéhould, 18 étoiles jaunes ont été distribuées après mai 1942.

1. Extrait du dossier de demande de naturalisation de la famille Finkelstein.

2. Quittances de loyer de 1928 et 1932 de la famille Finkelstein.

3. Lettre de Mme Finkelstein concernant la naturalisation de ses enfants. (20 novembre 1931) Source : Archives municipales de Sainte-Ménéhould

4. Extrait d'un dépliant antisémite diffusé par l'Institut des questions juives, organisme créé en mai 1941 par le gouvernement de vichy. (source : Manuel d'histoire géographique Hachette 3<sup>ème</sup>, 2004, page 112.)

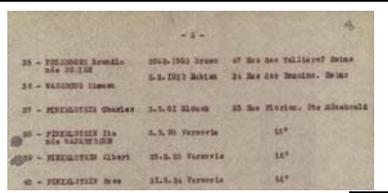
5. Photographie du boycott des magasins juifs en Allemagne en 1933. Sur les vitrines : le mot « Jude » (juif) et l'étoile jaune. (source : Manuel d'histoire géographique Belin 3<sup>ème</sup>, 2003, page 69.)

6. Photographie d'une carte d'identité d'une enfant juive (source : <http://emma.passicos.free.fr/Kaminsky>)

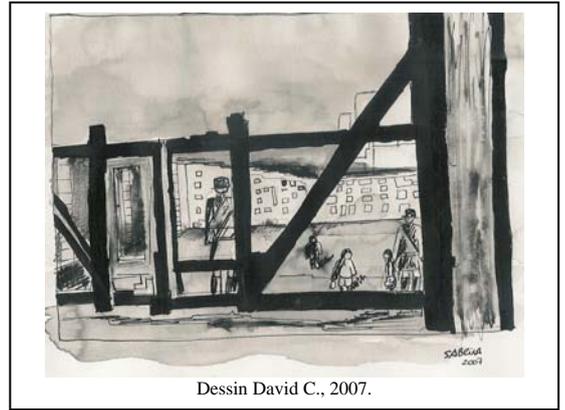
# De l'exclusion à la déportation , l'exemple de la famille Finkelstein (2)

## L'arrestation de la famille Finkelstein

Charles, Ida, Albert et Rose furent arrêtés par les gendarmes français le 20 juillet 1942 à Sainte-Menehould. Ils sont internés provisoirement à Chalons sur Marne au Fronstalag (caserne Forgeot), puis transférés à Drancy, le 24 juillet avec 40 autres juifs de la Région (de 16 à 45 ans en âge de travailler) Jacques, Léon, Marcelle et Henri sont alors confiés à l'Hôpital de Sainte-Menehould. Ils sont arrêtés à leur tour par des gendarmes français le 9 octobre 1942. Provisoirement internés à Chalons sur Marne avec 48 autres juifs champardennais (hommes, femmes et enfants sans considération d'âge), ils sont transférés à Drancy, le 15 octobre.



1



Dessin David C., 2007.

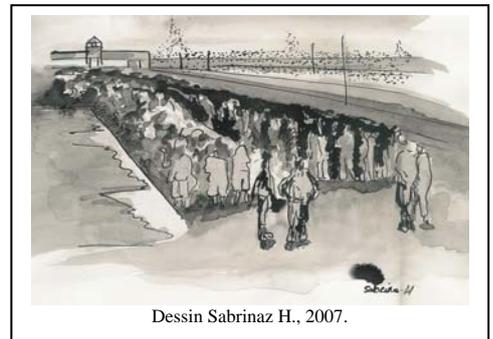
« Drancy, le 2/11/1942. Chers amis, je voudrai tout d'abord vous remercier de tout cœur au nom de mes petits et en mon nom pour le colis que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Vous ne pouvez vous imaginer la joie que nous a fait cette surprise. Mais malheureusement ce sera le dernier car nous partons demain pour une destination inconnue. Cette lettre est donc la dernière. Je l'écris avec enthousiasme [...] car je suis tellement sûr d'être courageux. Que je suis content, nous devons retrouver nos parents. Bons baisers. Rappelez nous au souvenir de Jacques ». signé Jacques [Finkelstein].

2



1

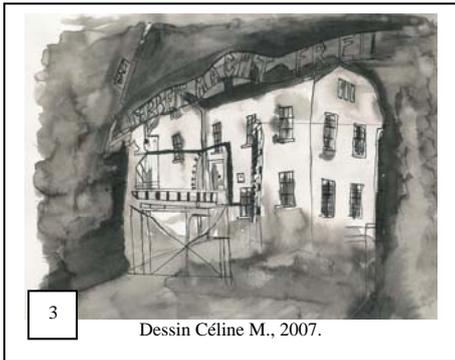
**Drancy.** La Cité de la Muette - le bâtiment en U et les tours - ainsi que certains terrains attenants sont réquisitionnés par l'armée allemande le 14 juin 1940. La forme du bâtiment en U se prête facilement à sa transformation en camp d'internement : le "Fer à cheval" est entouré de barbelés, des miradors sont installés aux quatre coins et le bâtiment est utilisé pour la détention provisoire des prisonniers de guerre anglais et français. Le 20 août 1941, suite à la rafle du XIe arrondissement, la cité devient un camp d'internement de Juifs et sera, désormais, identifiée sous le nom de "Camp de Drancy". Pendant trois ans, il a fonctionné comme le principal lieu de départ vers les camps d'extermination nazis : 67 des 79 convois de déportés Juifs partiront de Drancy. D'où le surnom : antichambre de la mort. La deuxième période du Camp de Drancy débute avec la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942, dite "Rafle du Vel' d'Hiv", lorsque 13 152 hommes, femmes et enfants sont arrêtés. Parmi eux, 4 992 sont internés à Drancy



Dessin Sabrinaz H., 2007.

## La déportation vers Auschwitz

Charles, Ida, Albert et Rose furent déportés par le convoi n° 11 du 27 juillet 1942. Jacques, Léon, Marcelle et Henri sont déportés à Auschwitz par le convoi n°40 du 4 novembre 1942



3

Dessin Céline M., 2007.



4

Dessin Adeline V., 2007

Dans les camps, le processus de destruction morale et physique avait pour principe d'enfermer et d'isoler les déportés, de les humilier et de les briser et enfin de les avilir et de les anéantir.

1. Entrée monumentale d'Auschwitz I
2. Les latrines, lieu de torture, Auschwitz II.

## Les juifs marnais déportés

Année d'arrestation	Inconnue	1941	1942	1943	1944	Total
Juifs marnais	12	2	106	48	148	316

## La famille Finkelstein



5



6



7

1. Feuilles des registres des déportés mentionnant les membres de la famille Finkelstein (source : <http://www.memorialdelashoah.org>)
2. Dernière lettre envoyée par Jacques Finkelstein à Etienne Thierry (source : Jocelyne Husson, La déportation des juifs dans la Marne, Presse universitaire de Reims, Reims, 1999)
5. Photographie de Charles et Marcelle (source : Archive privée)
6. Albert et Rose Finkelstein photographiés à Sainte-Menehould avec des amis
7. les enfants Finkelstein (source : Jocelyne Husson, La déportation des juifs dans la Marne, Presse universitaire de Reims, Reims, 1999)

# Sur les pas de la Famille Finkelstein

« Drancy, le 10.42. Cher monsieur, C'est un pauvre enfant juif qui vous écrit. Je me nomme Finkelstein Jacques, j'ai 12 ans. Je suis actuellement interné à Drancy. J'ai à ma charge 3 jeunes enfants qui sont mes frères et sœur, Léon, 11 ans, Marcelle, 10 ans et Henri 6 ans. Nos parents des juifs polonais sont déportés depuis 3 mois, ainsi que mon grand frère et ma grande sœur. Je ne vois absolument personne à qui je puisse adresser mes bons de colis, c'est donc en vous que je confie mes derniers espoirs » **Jacques Finkelstein**



Lecture de la vie de la Famille Finkelstein lors de la commémoration à Auschwitz. Aurore R., 2007

Les parents, Charles et Ida Finkelstein né en Pologne ont eu de leur union deux premiers enfants Albert et Rose, nés à Varsonvie en 1922 et 1924. Vers 1926, il quitte la Pologne et une condition de vie miséreuse pour gagner Paris. Ils s'installent à Livry-gargan, où Charles reprend le métier familial de cordonnier. Leur foyer va s'agrandir à nouveau par la naissance de Jacques en 1928 et Léon en 1931. Après une demande de naturalisation, effectuée cette même année, ces deux derniers obtiennent la nationalité Française.

Arrivé à Sainte-Ménéhould en 1931-1932, Charles installe son atelier de réparation et de confection de cordonnier dans la rue des Prés. Artisan travailleur, comme le souligne souvent son commis, il s'adapte parfaitement à la vie locale. Au café de Paris, où il va de temps en temps faire quelques parties de cartes, on le surnomme amicalement « la semelle ». Ses premiers enfants, ainsi que les deux derniers nés ménéhildiens Marcelle et Henri, poursuivront leur scolarité au lycée Chanzy avec d'excellents résultats scolaires et l'amitié de leurs camarades.

Pendant l'occupation, souriant et débrouillard, Charles faisait de son mieux pour continuer son artisanat pendant cette époque de pénurie. Mais aux difficultés économiques s'ajoute l'antisémitisme. Cette famille ordinaire de religion juive est sous haute surveillance à partir des ordonnances allemandes de 1940 et des lois de Vichy de 1940-1941. Fichés, recensés, entreprise identifiée comme juive, la famille Finkelstein est victime des mesures d'exclusion. Nouvelle mesure discriminatoire, en 1942, les membres de la famille sont dans l'obligation de porter l'étoile jaune.

Ne croyant pas à l'irréparable, Charles avait confectionné une paire de botte pour l'officier supérieur de la Kommandantur et s'était fait embauché à la réfection du tunnel des Islettes.

Il ne pourra échapper avec son épouse et ses deux premiers enfants à la seconde rafle marnaise du 20 juillet 1942, visant à concentrer les juifs de 16 à 45 ans. Arrêtés par des gendarmes français, interné au Frontstalag de Châlons, aménagé dans la caserne Forgeot puis transféré à Drancy le 24 juillet, il seront déportés à Auschwitz par le convoi n° 11 du 27 juillet 1942.

Jacques, Léon, Marcelle et Henri, confié à l'Hôpital de la ville seront arrêté à leur tour par des gendarmes français, le 9 octobre 1942. Internés à Drancy, d'où Jacques écrit une dernière carte, encore pleine d'espérance et de joie à l'idée de revoir ses parents, les derniers enfants partiront vers le camp de la mort d'Auschwitz par le convoi n°40, le 4 novembre 1942.

La Famille Finkelstein n'avait rien à se faire pardonner, ils sont morts par ce qu'ils étaient juifs.



Première maison de la famille Finkelstein, 5 rue des Prés



Seconde maison de la famille Finkelstein, 38 rue Florion

## A ma grand-mère

Jeune colombe, amoureuse de la nature,  
J'aimerais bien connaître beaucoup d'aventures.  
Ma grand-mère en avait vécu énormément  
Et me racontait ses envolées très souvent.  
Elle avait été marquée par un voyage  
Fait à une époque où la guerre faisait rage,  
Bizarrement les êtres humains s'entretenaient,  
Mais elle avait vu quelque chose d'encore plus laid,  
Loin des combats et sans armes et ni munitions,  
Elle avait découvert pire abomination.  
Aux bouts de rails de chemin de fer, lugubres,  
En plein milieu de campement insalubres,  
Se trouvait un monde où rois étaient les bourreaux,  
Où s'entassaient des êtres sans vivres ni eau,  
Vivant la souffrance dans leur tête et leur peau  
De manière innommable par de simples mots.  
Auschwitz était le nom de cet endroit maudit,  
Où aucune colombe n'avait atterri.  
Elle disait qu'elle y avait volé avec peine,  
A travers d'épaisses et acres fumées très malsaines,  
Et pas seulement par l'odeur qui en émanait,  
Mais par la sensation des âmes qui partaient.  
Les êtres étaient de tous pays en provenance,  
Créant une mondialisation des souffrances,  
Grand-mère n'aurait jamais voulu y revenir,  
Mais ne voulait pas qu'on perde le souvenir,  
Elle disait que les êtres comprenaient maintenant  
Qu'ils devraient se protéger, éternellement,  
De toute situation rendant possible  
Le retour d'un holocauste aussi terrible.

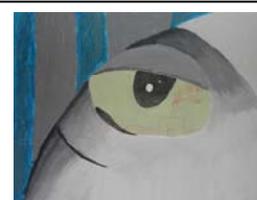
## Regard des élèves sur la vie des déportés



Dessin de Damien B., 2007



Dessin de Mathieu, 2007



Dessin de Yohann, 2007

Je m'inquiète pourtant, car j'entends mes parents  
Qui parlent, de manière affolée bien souvent,  
D'abord du Rwanda et maintenant du Darfour,  
Des attentats fanatiques aux bilans trop lourds,  
D'une gravissime guerre ethnique au Congo,  
Rappelant beaucoup trop tristement Birkenau.  
De voir tout ça, grand-mère aurait été outrée,  
Est-ce que son message aurait été égaré ?  
Moi qui sais que l'eau manque en de nombreuses  
peuplades,  
Et qui sens bien que la terre elle-même est malade,  
Je pense qu'il faudrait, et dans le monde entier,  
Que tous les êtres s'unissent pour la soigner,  
Car je voudrais aussi un jour, comme grand-mère,  
Voir mes petits enfants vivre heureux sur la terre.  
En s'entraînant par delà les frontières, pour elle,  
Et en portant aux nues les valeurs fraternelles,  
Construisons tous enfin le rêve de toujours,  
C'est-à-dire la mondialisation de l'amour.

Une colombe

Jean Milote,

(Poème inspiré après le récit du voyage à  
Auschwitz des élèves de LP. D'Argonne)



Dessin de Maxime, 2007